



# ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Haut-Rhin

Cabinet

Affaire suivie par  
**Rémy KOZLIK**  
Inspecteur de l'Éducation Nationale  
Mission langues vivantes  
03 89 33 31 82  
[eri68.languesvivantes@ac-strasbourg.fr](mailto:eri68.languesvivantes@ac-strasbourg.fr)

L'Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

à

Inspection de l'éducation nationale  
Circonscription de Mulhouse 3  
Cité administrative  
Bâtiment C - 3ème étage, Bureau 309  
12, rue Coehorn  
68091 MULHOUSE CEDEX

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs  
Mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

Bureau des Enseignements Régionaux et Internationaux  
DSDEN  
52-54 avenue de la République - BP 60092  
68017 COLMAR CEDEX

Colmar, le 31 août 2021

**Objet** : développement qualitatif de l'enseignement de l'allemand par la voie bilingue et par la voie renforcée

- P. J. :
- *annexe 1 : Organisation enseignement allemand voie renforcée*
  - *annexe 2 : Fiche Projet d'école Développer l'enseignement de la langue allemande*
  - *annexe 3 : La 3ème heure*
  - *annexe 4 : Proposition-répartition-classe-bilingue\_200820*
  - *annexe 5 : Ressources*
  - *annexe 6 : Méthodes-enseignement\_LV*
  - *annexe 7 : Formalités pour sortie du territoire à-c du 15-01-2017-2*
  - *annexe 8 : Organigramme Mission LV68*

## 1. Informations administratives

---

**1.1 Un contexte académique** : l'enseignement, la pratique et la maîtrise des langues vivantes s'inscrivent dans une perspective européenne, un enjeu particulièrement fort dans notre région. C'est une priorité pour l'académie de Strasbourg qui assure à tous les élèves un enseignement de l'allemand dès l'école maternelle sous la forme de deux offres :

**- 108 heures annuelles dans le cadre ordinaire de l'enseignement dit «renforcé»**

- o **à raison de 3 heures hebdomadaires** (dont 1 heure réservée à la culture des pays germanophones pouvant être partiellement menée en français, notamment dans les activités interdisciplinaires – cf. annexe 1 « La 3ème heure ») ;
- o **ou à raison d'1 heure 30 hebdomadaire (pour un volume annuel de 54 heures) en parallèle à des projets en langue régionale, inscrits au projet d'école, sur des périodes plus intensives (pour un volume annuel de 54 heures),** par exemple dans le cadre de la journée franco-allemande en janvier 2022 ou de la semaine des langues en mai 2022 :

**- à parité horaire (12h en allemand, 12h en français) dans le cursus bilingue pour les élèves dont les parents le souhaitent.** Le programme des langues vivantes avec ses volets linguistique et culturel s'applique également dans ce cadre.

Dans les deux cas, il est possible de commencer l'apprentissage de l'anglais dès la sixième en classe bilingue.

## 1.2 Pour une mise en œuvre efficace des langues vivantes à l'école

Les axes principaux du plan national d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes se déclinent

comme suit :

- Favoriser une **précocité** de l'exposition dès l'école maternelle.
- Favoriser une **régularité** de l'exposition en privilégiant des séances quotidiennes de 30 à 40 minutes.
- Rendre l'enseignement des langues plus structuré et progressif par l'utilisation des documents ressources qui proposent des progressions en continuité sur l'école. Un guide pour l'enseignement des langues vivantes à l'école « Osez les langues vivantes étrangères à l'école » est à la disposition de tous les enseignants sur le site Eduscol.
- <https://eduscol.education.fr/cid143570/guide-pour-l-enseignement-des-langues-vivantes-etranangeres.html>.
- Utiliser toutes les ressources du numérique, notamment interactif pour aider à la pratique de l'oral.
- Profiter des mobilités à l'échelle européenne et des actions et rencontres transfrontalières.

### 1.3 Assurer la continuité des apprentissages pour l'enseignement renforcé de la langue allemande

Les programmes de 2015 d'enseignement de la langue vivante allemande s'inscrivent dans les cinq types d'activité langagières du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), concernant la réception, la production et l'interaction orale et écrite. **L'exposition régulière et quotidienne des élèves à la langue et la continuité des apprentissages** sont les conditions de la réussite qui permettent aux élèves d'acquérir des compétences linguistiques et des connaissances culturelles.

Une convention quadripartite signée le 5 décembre 2018 engage les collectivités territoriales et l'éducation nationale, en soulignant que :

- Tout projet d'école doit comporter un volet « langue et culture régionales » qui précise les modalités de mise en œuvre et les projets associés : mobilités, rencontres transfrontalières, actions culturelles, ...). Voir ci-jointe l'annexe 2 « *Développer l'enseignement de la langue allemande* ».
- Le conseil écoles-collège veille à assurer la poursuite de l'enseignement de la langue allemande sur le cycle 3. Les IEN et les conseillers pédagogiques aideront les équipes pédagogiques à élaborer les outils indispensables pour des acquisitions progressives à l'aide du Référentiel de Programmation Cycles 1-2-3 sous :

<http://www.dsdenlv68.site.ac-strasbourg.fr/2016/08/30/referentiel-de-programmation-du-cycle-1-au-cycle-3-nouveaux-programmes-2016/>.

### 1.4 Formalités de sortie du territoire

Les classes ayant des projets transfrontaliers sont amenées à se déplacer dans les pays germanophones. Récemment, de nouvelles formalités de sortie du territoire sont intervenues qui obligent les directeurs des écoles à s'assurer que tous les élèves peuvent légalement se déplacer dans les pays limitrophes.

L'annexe 7 « [Formalités à remplir pour la sortie des élèves du territoire national](#) » vous permettra de clarifier les responsabilités respectives.

Pour les écoles qui envisagent cette année scolaire des déplacements en Allemagne ou en Suisse, la note d'information de rentrée adressée aux parents d'élèves peut attirer leur attention sur l'importance de détenir une pièce d'identité en cours de validité pour leur enfant pour la durée de l'année scolaire en cours.

## 2. Organisation pédagogique

---

L'enseignement d'une langue vivante fait partie intégrante des programmes et il appartient à chaque enseignant de le dispenser au même titre que les autres disciplines, éventuellement par un échange de services.

Le directeur rend compte de l'organisation pédagogique en renseignant le TBE.

En annexe 1 figure un tableau à renseigner sur **l'organisation de l'enseignement de l'allemand par la voie renforcée** de votre école. Ce tableau dûment complété est à conserver à l'école par le directeur. Il complète le volet du projet d'école consacré à l'enseignement de l'allemand.

Il est présenté à l'inspecteur lors de ses visites et porté à la connaissance des CPLV sur leur demande.

#### Rôle de l'enseignant

Si aucune solution ne peut être trouvée au sein de l'école, le recours à un intervenant extérieur ne peut être qu'exceptionnel et selon les moyens disponibles. Je rappelle que, dans ce cas, l'enseignant est obligatoirement impliqué dans la conception et la conduite de la séance avec l'intervenant :

- il observe les réactions et la participation des élèves ;
- il prend en charge un groupe pour une activité mise en place par l'intervenant pendant que celui-ci entraîne un autre groupe à l'expression orale ;

- il s'approprié les chants, comptines et poèmes pour les reprendre avec les élèves à d'autres moments de la semaine,
- il prend en charge un travail écrit donné par l'intervenant, y compris une évaluation des acquis, en dehors du temps de l'intervention,
- il intègre les structures langagières en parallèle à une démarche personnelle de renforcement de ses propres compétences linguistiques.

L'enseignant de la classe demeure le responsable pédagogique de l'enseignement de l'allemand et peut, à ce titre, rappeler la démarche spécifique, suggérer des modalités de mise en œuvre et des outils.\* L'intervention d'une personne extérieure ne peut en général être accordée que pour deux années consécutives et a pour objectif de rendre peu à peu le professeur des écoles autonome dans cet enseignement.

\*L'utilisation d'un manuel est vivement conseillée dans ce domaine, **obligatoire pour les classes bénéficiant d'un appui extérieur**. Une harmonisation au niveau de l'école ou du cycle est souhaitée. Le choix de l'outil émane d'une concertation d'équipe, en tenant également compte de l'avis de l'intervenant, le cas échéant. Une liste de manuels pour l'enseignement de l'allemand se trouve en annexe 6, mais également ici :

- <http://www.dsdenlv68.site.ac-strasbourg.fr/2015/04/06/outils-pour-enseigner-en-allemand/> et ici :
- [http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/allemand/?page\\_id=588](http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/allemand/?page_id=588)

Par ailleurs, l'équipe pourra faire appel à la conseillère pédagogique LV pour découvrir certains outils lors d'un conseil des maîtres ou de cycle, de préférence en début d'année scolaire.

### Intervenant extérieur

Toute demande d'un intervenant extérieur pour l'enseignement renforcé de l'allemand doit être justifiée par un courrier à adresser à votre inspecteur de circonscription, afin qu'il soit en mesure de juger de l'opportunité d'une réponse favorable et des priorités à définir. La demande doit être remontée via le **TBE** sous « *saisie demandes allemand renforcé* ». **La session est ouverte du lundi 6 septembre au vendredi 17 septembre 2021 au soir.**

A compter du lundi 20 septembre 2021, l'inspecteur de circonscription valide les demandes en notifiant le nombre d'heures accordées sur le TBE, puis les CP LV affectent les agents contractuels disponibles.

Pour les enseignants faisant appel à des intervenants bénévoles locaux, l'information doit être remontée à l'inspecteur de circonscription via une demande d'agrément.

### L'emploi du temps en voie bilingue

#### Un emploi du temps repensé et une répartition équitable de toutes les disciplines pour les classes bilingues

L'enseignement en français et en langue allemande à parité horaire constitue le modèle de référence de la maternelle jusqu'au CM2 pour les familles ayant fait le choix du cursus bilingue.

Les modalités pédagogiques, harmonisées à l'échelle académique, impliquent une collaboration étroite entre les deux enseignants, la mise en œuvre d'une pédagogie de projet, des interactions entre élèves, des mobilités collectives, des sorties culturelles....

*« L'enseignement bilingue à parité horaire commence à l'école maternelle, dès la petite ou moyenne section, et se poursuit à l'école élémentaire. La langue régionale y est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement dans plusieurs domaines d'activité et d'apprentissage. (BO 33 du 13 sept 2001 : Principes et modalités d'organisation) ». « Toutefois, dans ces domaines, l'enseignement ne peut être dispensé exclusivement en langue régionale. » (Complété par le BO n° 24 du 12 juin 2003).*

→ Ainsi, toutes les disciplines, y compris les mathématiques, seront enseignées dans les deux langues de manière égalitaire dans les classes bilingues.

On se référera aux deux documents-cadres suivants :

- Les horaires des classes monolingues et bilingues arrêtés pour l'académie de Strasbourg à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 : <http://www.dsdenlv68.site.ac-strasbourg.fr/2016/08/30/horaires-harmonises-pour-lallemand-renforce-et-le-bilinguisme/>
- Une proposition de répartition des disciplines entre les deux enseignants en classe bilingue. Voir l'annexe 4 : « Proposition-répartition-classe-bilingue ».

## Accès en classe bilingue en école élémentaire

Si l'**inscription en classe bilingue** en école maternelle peut se faire en PS, en MS ou en GS, son intégration en école élémentaire relève de l'exceptionnel et nécessite un bilan linguistique effectué par une conseillère pédagogique en langues vivantes. Avant de lui signaler la demande, le directeur s'enquiert auprès des parents des motivations réelles à scolariser leur enfant dans le cursus bilingue et des chances de réussite au test de langue allemande. Il renseigne la famille sur le fonctionnement et les exigences de ce cursus. La demande n'est transmise à la conseillère pédagogique en langues vivantes que si le projet parental est réfléchi et s'inscrit dans une logique de continuité du parcours de l'enfant, étayé dans un courrier argumenté, et si les conditions de succès sont rassemblées.

Quand les parents formulent **une demande de sortie du cursus bilingue**, il convient de respecter la procédure suivante :

- Courrier de demande argumentée déposé par les parents auprès du directeur d'école.
- Avis du conseil des maîtres, auquel la CPLV peut être associée.
- Communication aux parents de l'avis de l'équipe pédagogique par le directeur de l'école.

L'avis de l'IEN n'est plus requis, mais il peut demander à être informé.

La sortie du cursus bilingue ne constitue que l'ultime solution pédagogique à ne prendre qu'en dernier ressort, après avoir envisagé toutes les possibilités d'aide et de remédiation proposées par l'école.

Il faut rappeler également qu'il n'y a pas d'entrée ou de sortie du cursus bilingue en cours d'année scolaire.

### 3. Développement professionnel

---

Des formations et animations pédagogiques répondant au développement de la politique plurilingue de l'académie de Strasbourg.

#### 3.1 Formations institutionnelles

Conformément aux directives ministérielles, la priorité des 18 heures de formation continue est portée en 2021-2022 aux **Plan Maths et Français par constellation d'enseignants**. Les enseignants bilingues avec leur binôme seront inclus dans ces constellations pour améliorer leur pratique et les performances des élèves.

Parallèlement, pour les enseignants qui ne sont pas concernés par les constellations, **des parcours en langues vivantes** sont proposés au niveau départemental. Ils présentent des apports phonologiques, didactiques, pédagogiques, théoriques et pratiques pour l'enseignement de la langue allemande, ainsi qu'un ancrage culturel et linguistique dans le patrimoine alsacien et le bassin rhénan.

**NOUVEAU** : Une formation sera proposée pour promouvoir un projet pluridisciplinaire autour d'un conte ou d'un album permettant de vivre la langue allemande au fil de l'année. Le but étant de partager avec ses élèves l'envie de pratiquer la langue allemande en installant une dynamique de classe. Une séquence filmée rendant compte du projet pourra être présentée lors de la semaine des langues au mois de mai.

#### 3.2 Parcours M@gistère

Par ailleurs, pour tous les enseignants qui souhaitent parfaire leur niveau linguistique, un parcours magistère est proposé en autonomie sur M@gistère (via ARENA) :

<https://magistere.education.fr/dne-foad/course/view.php?id=394#section-2>

#### 3.3 Stages d'été auprès du Goethe Institut

Tous les ans au mois de janvier, une circulaire académique vous propose des stages linguistiques intensifs gratuits dispensés par le Goethe Institut en Allemagne et en Autriche. L'inscription se fait généralement fin janvier-début février.

Enfin, la France présidera le Conseil de l'Union européenne du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022. À cette occasion, nous sommes collectivement mobilisés pour promouvoir la formation des élèves en tant que futurs citoyens. L'intérêt pour l'Europe et ses valeurs et pour le plurilinguisme soutiendront plus que jamais notre action pédagogique.

Je vous remercie et compte sur le dynamisme et l'implication de chacune et chacun au service d'un enseignement de la langue vivante de façon régulière, qualitative et enthousiaste.



Nicolas Feld-Grooten

**Annexe 1 : Organisation de l'enseignement de l'allemand par la voie renforcée – Année scolaire 2021 / 2022**

Ecole ..... de ..... *Fiche à conserver à l'école, à joindre au volet LV du projet d'école*

Niveau(x) de la classe	Nom, prénom de l'enseignant en charge de la classe	Le professeur de la classe assure l'enseignement de l'allemand : OUI - NON	L'enseignement de l'allemand dans l'emploi du temps		Dans le cas où l'enseignant de la classe ne peut prendre cet enseignement en charge, précisez l'organisation retenue dans l'école :	Type d'outil utilisé pour l'enseignement : manuel, outil numérique, ....
			Nombre de séances/sem	Durée totale hebdomadaire		

Existe-t-il dans l'école :

- une programmation d'école ? OUI - NON
- un cahier de langue en continuité ? OUI - NON un portfolio ? OUI - NON
- des projets transfrontaliers ? OUI - NON



# Développer l'enseignement de la langue allemande



**AMBITIONNER**

*enjeux, objectifs à atteindre*

- Atteindre le niveau A2 à la fin du C3 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières (+ 2 en B1 en bilingue) :
  - Écouter et comprendre
  - Lire et comprendre
  - Parler en continu
  - Réagir et dialoguer
  - Ecrire
- **Se créer une culture linguistique pour comprendre le monde :**
  - Connaître les modes de vie et la culture des pays où est parlée la langue allemande
  - Développer la curiosité pour accepter les différences, le sens du relatif, l'esprit critique, l'altérité, ...
  - Développer l'envie de communiquer
- **Echanger collectivement au sein d'une équipe d'école sur les pratiques favorables au développement de l'enseignement de la langue allemande.**
  - Favoriser l'exposition régulière et quotidienne à la langue pour mesurer les progrès des élèves ;
  - Concevoir des projets qui mobilisent la communication dans la langue cible
  - Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages

**AGIR**

*actions possibles*

**Développer des démarches d'apprentissage actives qui exposent les élèves régulièrement à la langue allemande :**

- Organiser l'enseignement de la langue vivante en équipe pédagogique : mise en œuvre par l'enseignant de la classe, décloisonnement, échanges de service.
- Construire une programmation qui va de la PS au CM2.
- Veiller à ce que l'emploi du temps de chaque classe comporte des créneaux horaires quotidiens consacrés à cet enseignement à hauteur de 3h/ semaine.
- Faire l'inventaire des manuels d'enseignement de la langue vivante qui existent dans l'école et choisir ceux qui apportent cohérence et continuité.
- S'informer sur les manuels existants, dont le numérique en prenant contact avec la CPLV
- Prendre connaissance du site « Langues Vivantes 68 » avec ses fiches-actions élaborées par les CPLV du 68, son référentiel sonorisé, ses repères de progressivité.....
- Mettre en place des espaces linguistiques dans les classes et/ou dans l'école pour favoriser l'ouverture sur le monde
- Mobiliser les ressources offertes par les outils numériques pour faire découvrir des espaces de plus en plus larges et de plus en plus lointains

**Travailler par projets interdisciplinaires qui mobilisent la langue allemande à côté de la langue française :**

- Inscire des actions linguistiques dans le projet d'école
- Participer à la Semaine franco-allemande en janvier ou à la Semaine des Langues Vivantes en mai.
- Développer des projets avec les correspondants germanophones : rencontres transfrontalières, actions culturelles, ...
- Participer à des dispositifs départementaux qui offrent des versions bilingues : Marathon de l'Orthographe, Semaine des Mathématiques, Challenge Maths, Le Printemps de l'écriture, Défis sciences.
- Organiser une classe Langue au centre PEP de Stosswihr

**Accroître la continuité dans les apprentissages et mutualiser entre enseignants :**

- Mettre en place un cahier des langues de continuité.
- Proposer un axe de travail dans le projet d'école en lien avec l'apprentissage de la langue allemande
- Proposer des actions interdégradés dans le cadre du conseil écoles-collège

**ANALYSER**

*indicateurs de suivi*

- Conformité de l'enseignement dispensé à tous les élèves à la politique pluriilingue de l'académie de Strasbourg.
- Existence d'une programmation d'école en LV.
- Existence d'un cahier de langue de continuité.
- Existence de démarches et d'outils communs pour développer l'enseignement de la langue allemande.
- Nombre de projets transfrontaliers.
- Participation aux actions culturelles.
- Bilan qualitatif dans le cadre du travail commun avec le collège sur ce thème.
- ...

**Ajuster**

**réguler les actions, ajuster les objectifs**

- Bilan lors d'un conseil des maîtres trimestriel
- Ajouter, modifier ou supprimer des actions
- Bilan lors des commissions Cycle 3 ou lors du conseil Ecole Collège

### La "3<sup>ème</sup> heure d'allemand"

#### "Une heure d'utilisation et de réactivation de la langue sous forme d'activités linguistiques, culturelles et interdisciplinaires"

(Définition donnée dans la circulaire rectorale du 19 juillet 2001)

Activités à dominante linguistique	Activités à dominante culturelle	Activités interdisciplinaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptines, poèmes, chants.</li> <li>- Jeux et activités de réinvestissement visant le transfert des éléments appris.</li> <li>- Visites diverses dans le pays (musées, zoo, ferme pédagogique... exemples : Trinationales Umweltzentrum et Burghofmuseum à Lörrach, Tinguely ou Bayeler-Museum à Bâle).</li> <li>- Assister à un spectacle en langue allemande.</li> <li>- Rencontres de classes allemandes.</li> <li>- Classe transplantée dans un centre où la langue allemande est utilisée, du moins en partie (ex. au centre PEP La Roche à Stosswihr ou dans une auberge en Allemagne)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La vie quotidienne d'un enfant allemand.</li> <li>- L'enfant allemand à l'école :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'écriture, les cahiers, l'emploi du temps, les horaires...</li> <li>• Désignation des classes (1., 2., 3. et 4. Klasse, puis orientation en trois filières distinctes).</li> <li>• Système de notation (de 1 à 6).</li> <li>• Plusieurs enseignants (Fachlehrer/Klassenlehrer)</li> <li>• Die Schultüte</li> </ul> </li> <li>- Les habitudes alimentaires et recettes traditionnelles.</li> <li>- Les fêtes calendaires, traditions, bricolages... (ex. St. Martin / lanternes)</li> <li>- Les enseignes (poste, boîte aux lettres, cabine téléphonique, pharmacie...) et panneaux indicateurs.</li> <li>- L'éco-citoyenneté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En géographie : les pays germanophones, les grandes villes, les fleuves, les mers, les reliefs, le fédéralisme, quelques emblèmes, la Régio...</li> <li>- En histoire : l'histoire de l'Alsace...</li> <li>- En éducation musicale : des compositeurs ou groupes de l'espace germanophone.</li> <li>- En arts visuels : des artistes de l'espace germanophone.</li> <li>- Histoire des arts</li> <li>- En EPS : échauffement, rondes, retour au calme...</li> <li>- En français : lecture des contes de Grimm, d'albums d'auteurs germanophones...</li> </ul>



## Proposition de répartition hebdomadaire – cycle 2

Lundi Allemand	Mardi Français	Jeudi Allemand	Vendredi Français
Maîtrise de la langue 2h35 <i>dont apprentissages liés au BO des langues et au niveau A1/A2 du CECRL : 1h minimum</i>	Maîtrise de la langue 2h55	Maîtrise de la langue 2h55 <i>dont apprentissages liés au BO des langues et au niveau A1/A2 du CECRL : 1h minimum</i>	Maîtrise de la langue 2h35
Calcul mental et en ligne 0h15	Calcul mental et en ligne 0h15	Calcul mental et en ligne 0h15	Calcul mental et en ligne 0h15
Maths 0h50	Maths 1h	Maths 1h	Maths 0h50
EPS 1h20	Enseignements artistiques 0h50	Enseignements artistiques 0h50	EPS 1h20
Questionner le monde 0h30	Questionner le monde 0h30	Questionner le monde 0h30	Questionner le monde 0h30
5h30	5h30	5h30	5h30
Récréations 30'	Récréations 30'	Récréations 30'	Récréations 30'
Total : 6h	Total : 6h	Total : 6h	Total : 6h

Religion : 1h à enlever au prorata des enseignements dispensés dans la langue concernée (si 2 enseignants) ou sur l'ensemble des enseignements (classe LCR).

## Proposition de répartition hebdomadaire – cycle 3

Lundi Allemand	Mardi Français	Jeudi Allemand	Vendredi Français
Maîtrise de la langue 2h10 <i>dont apprentissages liés au BO des langues et au niveau A2/B1 du CECRL : 1h minimum</i>	Maîtrise de la langue 2h30	Maîtrise de la langue 2h30 <i>dont apprentissages liés au BO des langues et au niveau A2/B1 du CECRL : 1h minimum</i>	Maîtrise de la langue 2h10
Calcul mental et en ligne 0h15	Calcul mental et en ligne 0h15	Calcul mental et en ligne 0h15	Calcul mental et en ligne 0h15
Maths 0h55	Maths 0h55	Maths 0h55	Maths 0h55
EPS 1h20	Enseignements artistiques 0h50	Enseignements artistiques 0h50	EPS 1h20
Sciences et techno 0h50	Histoire Géó 1h	Histoire Géó 1h	Sciences et techno 0h50
5h30	5h30	5h30	5h30
Récréations 30'	Récréations 30'	Récréations 30'	Récréations 30'
Total : 6h	Total : 6h	Total : 6h	Total : 6h

Religion : 1h à enlever au prorata des enseignements dispensés dans la langue concernée (si 2 enseignants) ou sur l'ensemble des enseignements (classe LCR).

**Recommandations complémentaires pour la répartition hebdomadaire des domaines d'apprentissage pour les enseignants des classes bilingues (un enseignant par langue) et des classes LCR (un enseignant– deux langues)**

**Disciplines partagées :**

➔ **Mathématiques :**

Tous les domaines dans les deux langues → « rotation » au cours de l'année.

**Croisements entre enseignements**

Les connaissances sur les nombres et le calcul se développent en relation étroite avec celles portant sur les grandeurs. Elles sont par ailleurs nécessaires à la résolution de nombreux problèmes rencontrés dans « Questionner le monde ».

Le travail sur les grandeurs et leur mesure permet des mises en relations fécondes avec d'autres enseignements :

« Questionner le monde » (longueurs, masses, durées), « Éducation physique et sportive » (durées, longueurs), « Éducation musicale » (durées).

Le travail sur l'espace se fait en forte interrelation avec « Questionner le monde » et « Éducation physique et sportive ».

Le travail sur les solides, les figures géométriques et les relations géométriques peut se développer en lien avec « Arts plastiques » et « Éducation physique et sportive ».

**Remarques :**

- Calcul mental : tous les jours, en allemand et en français.
  - Numération : elle pose souvent un problème en français (cf. évaluations nationales). Nécessité, donc, de l'apprendre **aussi en français**.
  - Résolution de problèmes / Sachaufgaben : autant de travail en langue (français ou allemand) qu'en mathématiques ;
  - Espace et géométrie : clarté des expressions en langue allemande (Winkelhalbierende, Mittelsenkrechte etc.) ; la description de figures géométriques et des étapes de réalisation de celles-ci font souvent intervenir la langue, orale ou écrite. Il ne faut donc pas réserver ce domaine à la partie française.
- ➔ **Questionner le monde / sciences / enseignement artistique / histoire des arts :**  
Programmations à définir avec le complément/binôme. **Eviter de réserver un domaine à une langue.**
- ➔ **Géographie :** presque exclusivement sur le temps « partie allemande ». Comme dans d'autres domaines, **prévoir des ponts vers la langue française, quel que soit l'enseignant qui s'en charge**. La partie française peut également parfois reprendre certains thèmes à travers des lectures en cours de française.
- ➔ **Histoire :** presque exclusivement sur le temps « partie française ». Ne seront traités en allemand que des éléments historiques liés à un contenu en géographie.
- ➔ **EPS :** les activités sportives sont réparties entre les deux langues. Lors de sports à risque, l'utilisation de la langue française est obligatoire, quel que soit l'enseignant.

**Rappel**

BO 33 du 13 sept 2001 : Principes et modalités d'organisation

« L'enseignement bilingue à parité horaire commence à l'école maternelle, dès la petite ou moyenne section, et se poursuit à l'école élémentaire. La langue régionale y est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement dans plusieurs domaines d'activité et d'apprentissage. »

Complété par le BO n° 24 du 12 juin 2003

« Toutefois, **dans ces domaines, l'enseignement ne peut être dispensé exclusivement en langue régionale.** »

En fin de séance, un **bilan** oral des activités et des apprentissages peut être réalisé **en français – quelle que soit la langue d'enseignement du jour** – pour clarifier certains points encore restés flous, pour fixer ces apprentissages également en langue première (ou maternelle) et pour pouvoir aller encore plus loin. **Certains affichages ou traces dans les cahiers ou classeurs des élèves peuvent apparaître dans les deux langues, notamment quand il s'agit de vocabulaire spécifique** (exemples : « le corps humain », « les types de paysages », « le circuit électrique » ...). Les programmes stipulent clairement ce dernier point.

**Chaque situation de mise en danger d'un élève justifie l'utilisation de la langue française, quel que soit l'enseignant.**

**Le cas échéant, le français sera également de mise, par exemple, pour rétablir le calme, expliquer à un élève qu'il a un comportement inapproprié et donc pour justifier une sanction.**

**Le travail en binôme****BO 33 du 13 sept 2001**

« De manière générale, l'enseignement bilingue à parité peut être organisé selon deux modalités, un enseignant – une langue, mais aussi un enseignant – une classe, deux langues.

Dans le premier cas, deux maîtres se partagent le temps d'enseignement : l'un prend en charge l'enseignement en français, l'autre l'enseignement en langue régionale. **Il appartient alors au binôme d'enseignants de définir de manière CONCERTÉE son intervention pédagogique auprès des élèves. »**

**Du côté des enseignants :**

- Des temps de concertation
- Le cahier journal, le cahier de liaison
- L'affichage
- Les évaluations et le livret scolaire
- Des thèmes / projets communs
- L'emploi du temps de la classe ou de l'élève (fr. + all.)

**Du côté des élèves**

- Le matériel et les outils
- Les règles de vie
- Les repères communs
- Devoirs : quantité, nature

**Un travail de coopération réussi est basé sur des relations humaines positives entre les deux professionnels et les parents.**

## Ressources pour enseigner Des outils pour mettre en œuvre les programmes de langue vivante

### Des outils pour enseigner les mathématiques dans les deux langues



En collaboration avec les éditions ACCÈS, les cahiers de « Maths au CP », « Maths au CE1 », « Maths au CE2 » et « Maths au CM1 » passent en mode bilingue.

Conçus par Gaëtan Duprey, formateur des référents maths, ces cahiers ont été traduits par une équipe d'enseignants bilingues, des conseillères pédagogiques du Haut-Rhin et corrigés par des professeurs de l'INSPE de Colmar. Un seul cahier par élève pour les maths en français et en allemand, permet de favoriser la cohérence de cet enseignement fondamental et la continuité des apprentissages peu importe la langue d'apprentissage.

### Des ressources en conformité avec les programmes

Que ce soit pour l'enseignement renforcé de la langue allemande ou pour l'enseignement de la langue régionale à parité horaire, de riches ressources sont disponibles pour la faciliter la continuité et la progressivité des apprentissages tout au long de la scolarité obligatoire :



<https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>

Des fiches-actions élaborées par l'équipe départementale des conseillers pédagogiques langues vivantes du Haut-Rhin pour optimiser l'enseignement et l'apprentissage de l'allemand sont consultables en ligne et téléchargeables : <http://www.dsdenlv68.site.ac-strasbourg.fr/fiches-actions/>. Elles apportent d'utiles conseils pour organiser l'enseignement de l'allemand et en améliorer la continuité et la cohérence. Vous trouverez également un lien vers un référentiel sonorisé et des repères de progressivité.

Plus généralement, des ressources sont continuellement mis en ligne à votre intention sur le site DSDEN Langues Vivantes 68 sous : <http://www.dsdenlv68.site.ac-strasbourg.fr/>

### Des outils institutionnels : l'évaluation

L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement des langues vivantes. Un outil construit par le Goethe Institut permet de conduire des tests de langue pour les compétences langagières du CECRL : écouter, parler, lire, écrire. Voir l'annexe 5 ou sous :

<http://www.dsdenlv68.site.ac-strasbourg.fr/2019/06/28/les-evaluations-du-goethe-institut/>

Cette année, une impulsion nouvelle est donnée à l'échelle académique, avec de déploiement d'un dispositif de positionnement de tous les élèves de CM2 en langue allemande. Une information plus précise sera communiquée ultérieurement.



Le site « Deutsch für Schulen » ([www.deutschfurschulen.fr](http://www.deutschfurschulen.fr)), créé par le CNED à la demande du Ministère de l'Éducation Nationale, constitue une base de ressources regroupant des sites dédiés à la langue allemande et classés par thèmes. Un espace « Kinder » propose aux élèves des ressources multimédia pour se perfectionner dans la langue.

Un espace « Lehrer » propose aux enseignants des ressources indexées en fonction des programmes ainsi qu'un espace de partage de pratiques.

### Des suggestions de manuels pour guider les enseignants dans leur pratique pédagogique

En lien avec les mairies et dans le cadre de la mise en œuvre des programmes, **l'achat d'outils** récents (manuels, livres du maître, albums, outils audio-visuels, logiciels d'apprentissage) **est vivement recommandé** pour assurer un enseignement soutenu et cohérent de l'allemand pour les élèves de cycles 2 et 3, **dans la voie renforcée et bilingue**. Les conseillères pédagogiques en langues vivantes disposent de spécimens pour vous aider dans le choix des manuels.

Le **manuel numérique complet MACH MIT !** donne aux professeurs des écoles la capacité d'enseigner la langue allemande à des élèves de CP, débutants ou ayant eu une petite initiation, en vue de leur faire acquérir des compétences de communication proches du niveau A1 du CECRL. Cette méthode construite par des conseillères pédagogiques en langues vivantes du Haut-Rhin a été créée **pour des enseignants qui disposent de très faibles compétences linguistiques en allemand ou qui ne se sentent pas à l'aise dans cette langue**. Mais elle convient également à tout professeur des écoles qui recherche un support attrayant construit sur des apprentissages progressifs et curriculaires. En commande auprès de Canopé Alsace.

L'éditeur de la méthode « **Komm Wir Spielen** » (KWS) a fait paraître une nouvelle méthode intitulée « **Luftballons** » depuis septembre 2018. Cette méthode s'adresse aux classes de cycle 2 et correspond aux attentes institutionnelles.

Vous trouverez d'autres références en annexe 6 : « Méthodes\_enseignement\_LV ».

### Des dispositifs qui combinent efficacité avec émulation

Différentes opérations académiques ou nationales proposent désormais des épreuves en version allemande comme :

Le Marathon de l'Orthographe [http://www.portailpedagogique68\\_1d.site.ac-strasbourg.fr/maitrise-langue/category/marathon-de-lorthographe/](http://www.portailpedagogique68_1d.site.ac-strasbourg.fr/maitrise-langue/category/marathon-de-lorthographe/)

La Semaine des Mathématiques et le Challenge Maths : <http://www.circ-ien-wittelsheim.ac-strasbourg.fr/#>

- Le Printemps de l'Écriture : <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/daac/domaines-artistiques-et-culturels/lecture-ecriture/printemps-de-lecriture/>
- Les défis « accro de sciences » : la participation des classes bilingues est encouragée en 2021/2022 avec les libellés des défis rédigés en français et en allemand. Certains prix seront dédiés en particulier aux classes bilingues.

### Des outils pour s'initier à la langue de manière ludique dès la maternelle

Des chansons en allemand pour l'école maternelle (Mukki-Mükki) et pour l'école élémentaire (Rock auf dem Schulhof) peuvent être téléchargées gratuitement à l'adresse suivante : <https://nicolasfischer.bandcamp.com/album/mukki-m-kki> ;

**Les capsules filmées d'EDUSCOL**

12 thématiques proposent des extraits de séances filmées dans le premier et le second degrés. Chaque extrait fait l'objet d'un retour de l'enseignant sur sa pratique. Les fiches thématiques ont été rédigées avec des inspecteurs et des professeurs de langues vivantes (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais). Elles permettent de mettre en perspective les vidéos avec les enjeux pédagogiques et didactiques de l'enseignement des langues vivantes.

<https://eduscol.education.fr/2522/enseigner-les-langues-vivantes>

- [Créer un environnement et un climat propices à l'apprentissage](#)
- [Entraîner les élèves aux activités de compréhension](#)
- [Entraîner les élèves aux activités d'expression](#)
- [La compétence culturelle en langue vivante](#)
- [Construire les apprentissages en langues vivantes au cycle 3](#)
- [Établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages](#)
- [Établir une progression cohérente et rigoureuse](#)
- [Favoriser l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale](#)
- [Intégrer des outils numériques](#)
- [Comment enseigner la langue sans la dissocier du sens](#)
- [Varier les formes sociales](#)
- [Débuter une langue vivante](#)

**Des projets culturels**

Des offres annuelles, en partie financées par la DARILV, sont faites pour augmenter les mobilités transfrontalières et placer les élèves dans un environnement facilitant la production orale en allemand.

**DOSSIERS PEDAGOGIQUES EN ALLEMAND POUR LES SITES SUIVANTS :**



- Musée Electropolis
- Réserve naturelle de la petite Camargue alsacienne.
- Dreiländermuseum à Lörrach
- Rallye découverte de Freiburg ou de Breisach.
- Parcours au Zoo de Mulhouse.
- Visite à l'Ecomusée d'Ungersheim.


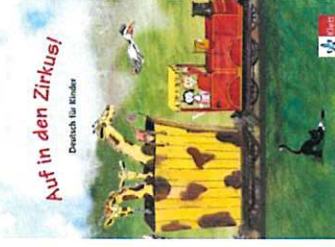

*\* D'autres supports pédagogiques sont disponibles pour accompagner des projets académiques tels que Dock 63, Das Beste von « Rock auf dem Schulhof », etc.*

**ACTIONS CULTURELLES REGIONALES ET TRANSFRONTALIERES**



Le service de la DARIL (délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes) communiquera aux écoles le catalogue des actions culturelles et transfrontalières, avec un dispositif d'inscription en ligne.

## Méthodes pour l'enseignement de l'allemand

Référence méthode	Niveau préconisé et petite présentation	Matériel	Commentaires + et avis	Visuel
<p><b>Tri Tra Trampeifant</b> ...vieuse bible que l'on trouve dans les placards des écoles ou auprès des CPLV...</p> <p><a href="http://www.circ-ien-selestat.ac-strasbourg.fr/IEN/?page_id=1073">http://www.circ-ien-selestat.ac-strasbourg.fr/IEN/?page_id=1073</a></p>	<p>Cycles 1 et 2</p> <p>Entrées thématiques.</p> <p>Quelques séquences complètes, mais aussi des séances isolées « à piocher ».</p> <p>1 grande partie phonologie avec beaucoup d'idées de mise en œuvre pour la discrimination auditive.</p>	<p>-1 livre</p> <p>-1 cassette ou 1 CD</p> <p><b>Mais il existe une version numérique</b> du manuel et 1 CD enregistrable avec les chants et comptines</p>	<p>Une mine d'or pour chants, comptines, poésies, bricolages...</p> <p>Des activités dans la langue (avec consignes en allemand et patrons).</p> <p>A utiliser comme puits de ressources.</p>	
<p><b>Hans Hase</b></p> <p>Editeur : Goethe Institut</p> <p>Emprunts : Canopé, médiathèque des langues, auprès des CPLV</p> <p>Un lien pour télécharger le guide de l'enseignant en français : <a href="https://www.goethe.de/ins/fr/fr/spr/unt/kum/kin.html">https://www.goethe.de/ins/fr/fr/spr/unt/kum/kin.html</a></p> <p>sera réédité par CANOPE en janvier 2021 et distribué aux écoles maternelles.</p>	<p>Maternelle et CP</p> <p>Allemand renforcé et bilingue</p> <p>Séances détaillées et progressives dans le livre du maître qui peut être suivi pas à pas.</p>	<p>Boite complète avec :</p> <p>-1 marionnette</p> <p>-1 CD</p> <p>-1 livre pédagogique (en français et en allemand)</p> <p>-Des posters, des cartes-image, des fiches à colorier</p>	<p>Richesse du matériel et des situations.</p> <p>Actif, vivant, coloré : convient très bien au cycle 1 et début du cycle 2.</p> <p>Idéal pour la liaison, mais aussi pour une harmonisation de l'enseignement de l'all. entre monolingues et bilingues.</p>	
<p><b>Über neue Brücken</b></p> <p>Editeur : Canopé Strasbourg</p> <p>ISBN 978-2-240-03935-4</p> <p>Commande : Canopé</p> <p>Prix : 49€ le lot de l'enseignant et 6,90€ le livret élève</p> <p>Emprunts : Canopé, médiathèque des langues, auprès des CPLV</p> <p>Un lien pour télécharger : <a href="http://www.crdp-strasbourg.fr/main2/produits/ueber_neue_buecken_ca/index.php">http://www.crdp-strasbourg.fr/main2/produits/ueber_neue_buecken_ca/index.php</a></p>	<p>Cycle 2</p> <p>Pour chaque chapitre 3 niveaux de difficulté assez élevé : utilisation possible tout au long du cycle 2 ; plutôt bilingue ou 16/8</p>	<p>-Livres du maître (entrée culturelle, progression, vocabulaire et consignes en allemand)</p> <p>-livre élèves</p> <p>-cartes lexicales (environ 100)</p> <p>-posters</p> <p>-sur site : téléchargement des bandes sonores</p>	<p>Adapté aux programmes et attendus.</p> <p>Niveau de difficulté assez élevé.</p>	






<p><b>Mach mit !</b>          Editeur: CANOPE          Méthode numérique interactive</p>	<p>Cycle 2          Conçue en cinq périodes de six semaines, cette méthode présente un parcours complet à suivre pas à pas durant toute l'année scolaire.</p>	<p>Une plateforme numérique en ligne à projeter          1 Kit enseignant 89,90          1 Kit élève 14,90</p>	<p>Nécessite une bonne connexion internet.          Travail par projet motivant.</p>	
<p><b>Auf in den Zirkus et Auf in die Schule</b>          Editeur : Klett, et pour traduction livre du maître, Canopé Strasbourg          Commande : Canopé          Prix : 17€ livre du maître, 16€ livre élèves, 18€ CD          Emprunts : Canopé, médiathèque des langues, auprès des CPLV          Un lien pour télécharger le guide du maître en français :  <a href="http://www.crdp-strasbourg.fr/main2/produits/auf_in_den_zirkus/docs/aidz_guide_pedagogique.pdf">http://www.crdp-strasbourg.fr/main2/produits/auf_in_den_zirkus/docs/aidz_guide_pedagogique.pdf</a></p>	<p>Cycle 2</p>	<p>-livre du maître (allemand et français)          -livre élève          -CD          Entrée par l'image.          Propositions de jeux et mises en projet dans le guide du maître.          Trace écrite importante dans le livre de l'élève.</p>	<p>Chants un peu désuets.          Intéressant pour travailler en petits groupes car le livre de l'élève permet de laisser un groupe en autonomie sur une trace écrite ; le livre du maître invite à la pédagogie actionnelle.</p>	
<p><b>Felix aus Berlin estampillé A1</b>          Editeur : ABC Melody, ISBN 978-2-91-694-785-3          Commande : toutes librairies          Prix : 9,95€ l'album ; 65€ le fichier péda          Emprunts : Canopé, médiathèque des langues, auprès des CPLV          Téléchargement gratuit de la version sonorisée sur le site abcmelody</p>	<p>CE1, CE2 et CM</p>	<p>-<u>album</u>          -fichier pédagogique avec cartes-images, posters, CD-Rom, plan du métro berlinois ...</p>	<p>L'entrée dans l'album n'est pas nécessairement linéaire.          Entrée par la culture.          Formulations linguistiques riches et qui couvrent tout le programme.          Dans la même collection, d'autres enfants du monde présentent leur capitale : possibilité d'ouvrir sur l'interculturalité.</p>	
<p><b>Luftballons, puis KWS Komm wir spielen</b>          Editeur : Philipus education, ISBN 979-10-91512-03-9          Commande : librairies ou canopé</p>	<p>Cycle 3</p>	<p>-livre du maître : complet et détaillé, à suivre pas à pas          -Fichier exercice élèves          -CD-Rom avec cartes-image, corrections exercices ...          -livre élèves</p>	<p>Beaucoup de sketches ; priorité à la langue orale.          Entrée culturelle importante.          Trace écrite.</p>	






<p>Prix : environ 10€ les fichiers; 36€ le fichier pédagogique</p> <p>Emprunts : Canopé, médiathèque des langues, auprès des CPLV</p> <p>Newsletter vient compléter mensuellement les supports (exemple : <a href="https://www.philippus-education.com/kws-gratuit/kws-april/">https://www.philippus-education.com/kws-gratuit/kws-april/</a>)</p>	<p><b>Der grüne Max, estampillé CECRL Niveau 1 et niveau 2 (A1 vers A2)</b></p> <p>Editeur : Langenscheidt / Klett</p> <p>Commande : toutes librairies</p> <p>Emprunts : auprès des CPLV</p>	<p>Cycle 3 en allemand renforcé ou à partir du CE1 en bilingue.</p> <p>Assez difficile.</p> <p>Peut convenir en classe bilingue.</p> <p>Complet : approche de l'écrit et initiation grammaticale</p>	<p>-livre élèves</p> <p>-livre du maître <b>en allemand</b></p> <p>-CD</p>	<p>Support très complet mais, l'enseignant doit être à l'aise en allemand.</p>	
<p><b>Langues en action, estampillé A1</b></p> <p>Editeur : Canopé - CRDP de l'académie d'Aix-Marseille, CRDP de l'académie de Paris</p> <p>Commande : Canopé</p> <p>Prix : 28€</p> <p>Emprunts : Canopé</p>	<p>Cycles 2 et 3.</p> <p>10 séquences clés en mains pour mettre en place des projets : pédagogie actionnelle.</p>	<p>-1 livre enseignant</p> <p>-1 CD-Rom avec documents de préparation et supports pour la classe à décliner puis imprimer en 3 langues (allemand, anglais, espagnol)</p> <p>-1 site compagnon permet d'acquérir les séquences équivalentes en FLE (Français Langue Étrangère) : <a href="http://crdp.ac-paris.fr/langues-en-action/">http://crdp.ac-paris.fr/langues-en-action/</a></p>	<p>Inventer le rap des rituels, créer le loto des animaux, réaliser un dépliant touristique ...</p> <p>Ludique.</p> <p>Une approche intéressante et <b>véritablement actionnelle.</b></p>	<p>Cf. Le site du 68 ci-dessous</p> <p>Idem</p> <p>Idem</p> <p>idem</p>	
<p><b>Tamburin 1, 2, 3</b></p> <p><b>Das neue Deutschmobil 1 und 2</b></p> <p><b>Ja klar !</b></p> <p><b>Post für Lea</b></p> <p><b>Hallo Anna 1, 2, 3</b></p>	<p>Cycles 2 et 3</p>	<p>Guide de l'enseignant en allemand.</p>	<p>De nombreuses ressources gratuites sur le net.</p>		

Méthodes DAF (Deutsch als Fremdsprache = allemand langue étrangère) ou DAZ (Deutsch als Zweitsprache = allemand langue seconde)

Avec guide de l'enseignant en allemand.

	<p><b>Hueber</b>  <a href="#">Paul, Lisa &amp; Co A1/1</a>                  Kursbuch                  Deutsch für Kinder                  ISBN 978-3-19-301559-4</p>	<p><b>9,50 €</b></p>	
	<p><b>Hueber</b>  <a href="#">Paul, Lisa &amp; Co A1/2</a>                  Kursbuch                  Deutsch für Kinder                  ISBN 978-3-19-601559-1</p>	<p><b>9,50 €</b></p>	
	<p><b>Klett</b>                  Deutsch als Fremdsprache (DaF)  <a href="#">Wo ist Paula? 1</a>                  Ernst Endt, Michael Koenig et al.                  Kursbuch                  A1.1 / 64 Seiten                  978-3-12-605280-1</p>	<p><b>10,99 €</b></p>	
	<p><b>Klett</b>                  Deutsch als Fremdsprache (DaF)  <a href="#">Wo ist Paula? 2</a>                  Ernst Endt, Michael Koenig et al.                  Kursbuch                  A1.1 / 64 Seiten                  978-3-12-605282-5</p>	<p><b>10,99 €</b></p>	
	<p><b>Klett</b>                  Deutsch als Fremdsprache (DaF)  <a href="#">Wo ist Paula? 3</a>                  Ernst Endt, Michael Koenig et al.                  Kursbuch                  A1.2 / 64 Seiten                  978-3-12-605285-6</p>	<p><b>10,99 €</b></p>	

	<p><b>Cornelsen</b>  <b><u>Prima - Los geht's!</u></b> · Deutsch für Kinder          Band 1          Arbeitsbuch mit Audio-CD und Stickerbogen  <b>978-3-06-520627-3</b></p>	<p><b>9,99 €</b></p>	
	<p><b>Cornelsen</b>  <b><u>Prima - Los geht's!</u></b> · Deutsch für Kinder          Band 2          Schülerbuch mit Audios online  <b>978-3-06-520626-6</b></p>	<p><b>12,99 €</b></p>	
	<p><b>Cornelsen</b>  <b><u>Prima - Los geht's!</u></b> · Deutsch für Kinder          Band 3          Arbeitsbuch mit Audio-CD  <b>978-3-06-520639-6</b></p>	<p><b>9,99 €</b></p>	

D'autres ressources sur <http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/allemand/outils/manuels/>

et <http://www.dsdenlv68.site.ac-strasbourg.fr/2015/04/06/outils-pour-enseigner-en-allemand/>

## Formalités à remplir pour la sortie des élèves du territoire national dans le cadre d'une rencontre d'une journée avec une classe partenaire ou d'une sortie culturelle

imprimés à utiliser	intitulés des imprimés	signature(s)	délais à respecter
Subvention pour les frais de transport (voir circulaires <i>soutien financier aux rencontres avec des classes partenaires</i> du 13 octobre 2016, envoyée aux écoles le 17 octobre 2016 09 :39 <b>OU</b> <i>action culturelle en langue régionale dans le 1<sup>er</sup> degré</i> du 13 octobre 2016, envoyée aux écoles le 14 octobre 2016 13:49)	DEMANDE DE SUBVENTION pour un déplacement d'élèves dans le cadre de l'enseignement de l'allemand (Cocher la case « rencontre d'une journée avec une classe jumelée », puis le lieu) <b>OU</b> ACTION CULTURELLE EN LANGUE REGIONALE –	Enseignant de la classe directeur d'école I.E.N. (pour avis et transmission à la DSDEN)	Voir circulaires « soutien financier » envoyées en octobre par le Rectorat - service DARILV
Information aux familles et autorisation parentale	<u>Pour tous les élèves :</u> NOTE D'INFORMATION ET AUTORISATION de participation d'un élève mineur à une sortie ou un voyage scolaire à caractère facultatif <b>impliquant la sortie du territoire national</b>  <u>pour les élèves mineurs ressortissants d'un état tiers à l'UE : AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE DU TERRITOIRE METROPOLITAIN</u> de mineur étranger participant à un voyage scolaire	parents	dès que les modalités sont définies
Autorisation du directeur d'école	DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE SCOLAIRE	directeur d'école	dès que les modalités sont définies
Accompagnateurs éventuels (aide matérielle et à la sécurité)	AUTORISATION D'INTERVENANT EXTERIEUR	Enseignant de la classe directeur d'école	dès que ces accompagnateurs sont connus
Organisation du transport	TRANSPORT : FICHE D'INFORMATION (à joindre au dossier de demande d'autorisation)	enseignant responsable de la sortie	dès que les modalités sont définies
	TRANSPORT : FICHE DE DEPART	à compléter par le transporteur	

<p>Sortie du territoire pour mineurs (voir détails des formalités sur le lien ci-dessous : <a href="https://www.ac-strasbourg.fr/reserve/ecole68/formulaires/les-sorties-scolaires/sortie-scolaire-hors-du-territoire-francais/">https://www.ac-strasbourg.fr/reserve/ecole68/formulaires/les-sorties-scolaires/sortie-scolaire-hors-du-territoire-francais/</a>) <b>ATTENTION : à compter du 15/01/2017 rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire</b> (formulaire Cerfa publié à la mi-décembre 2016 sur le site <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>) Vous trouverez l'ensemble des informations sur le site <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359</a></p>	<p>Document de la préfecture</p> <p>Autorisation de sortie du territoire</p>	<p><u>Elèves français ou ressortissants d'un état de l'UE ou de l'espace Schengen :</u> <b>CARTE D'IDENTITE ou PASSEPORT</b> + <b>AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE</b> + <b>photocopie du TITRE D'IDENTITE DU PARENT</b> signataire de l'autorisation de sortie du territoire</p> <p><u>Elèves ressortissants d'un état hors UE ou espace Schengen :</u> <b>PASSEPORT AU NOM DE L'ENFANT</b> accompagné d'un DCEM (enfant né à l'étranger) ou d'un TIR (enfant né en France) ou d'un visa de long séjour ou autre document de voyage (enfant réfugié ou apatride) <b>A DEFAUT DE PASSEPORT :</b> Le directeur établit le document collectif « Liste d'écopliers voyageant dans le cadre d'une excursion scolaire à l'intérieur de l'UE » et l'adresse à la préfecture accompagné des autorisations parentales qu'il a recueillies pour chacun d'entre eux (01/99). Pour le passage de la frontière, ce document doit également être accompagné d'un DCEM (enfant né à l'étranger) ou d'un TIR (enfant né en France) ou d'un visa de long séjour ou autre document de voyage (enfant réfugié ou apatride). + <b>AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE</b> + <b>photocopie du TITRE D'IDENTITE DU PARENT</b> signataire de l'autorisation de sortie du territoire</p> <p><u>Attention : la Suisse continue à exiger CARTE D'IDENTITE ou PASSEPORT</u></p> <p><b>GRENZÜBERSCHREITENDER SCHULAUSTAUSCH ECHANGE SCOLAIRE TRANSFRONTALIER</b></p>	<p>lors de la réunion de rentrée, demander aux parents de faire la demande de carte d'identité auprès de leur mairie (gratuite)</p> <p>au moins un mois avant le voyage</p>
<p>Identification des familles d'accueil (si les élèves sont accueillis dans les familles des correspondants)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Avant l'échange ou la sortie culturelle :</b></li> </ul>	<p>K/99</p>	<p>directeur de l'école allemande (ou suisse)</p>	<p>au moins 15 jours avant la rencontre</p>

- Possibilité de demander un ordre de mission pour rencontrer l'enseignant partenaire en vue de la préparation des échanges de classe (imprimé en annexe de la circ. du 13/10/2016, délai à respecter : au moins 15 jours avant).

- Traitement de la demande de subvention : la DSDEN informe les écoles de la suite donnée (validé/refusé) à leur demande et attribue un numéro de référence dans le cadre réservé au bas du formulaire.

• **Après l'échange ou la sortie culturelle :**

- Dans un délai maximum de deux mois, l'enseignant retourne à la DARILV au Rectorat la facture acquittée par le transporteur (date, signature et cachet du transporteur), accompagnée d'un RIB et du numéro de référence de la demande.

- Le service de la DARILV verse le montant de la subvention à l'école.

**Tous les formulaires sont téléchargeables sur le site de la DSDEN68 1<sup>er</sup> degré – formulaires – les sorties scolaires.**

## Organigramme de la mission départementale des langues vivantes 2021-2022

	Répartition des circonscriptions	Coordonnées de contact
Rémy KOZLIK	IEN Pilotage de la mission langues vivantes	Inspection de Mulhouse 3 03 89 33 31 82 <a href="mailto:remy.kozlik@ac-strasbourg.fr">remy.kozlik@ac-strasbourg.fr</a>
Caroline KEMPF OU-SAÏDENE	Chargée de mission ERI DSDEN 68 - Bureau 111	DSDEN – ERI 68 03 89 21 56 08 <a href="mailto:caroline.kempff@ac-strasbourg.fr">caroline.kempff@ac-strasbourg.fr</a>
Sandrine JOLY	ERI 68 Secrétariat Gestion administrative DSDEN 68 - Bureau 311	DSDEN – ERI 68 03 89 21 56 10 <a href="mailto:eri68.languesvivantes@ac-strasbourg.fr">eri68.languesvivantes@ac-strasbourg.fr</a>
Carole GAUGLER	Conseillère pédagogique en LV Circonscriptions d'Altkirch et de St-Louis	Altkirch : 03 89 08 98 45 Saint-Louis : 03 89 89 82 22 <a href="mailto:carole.hell@ac-strasbourg.fr">carole.hell@ac-strasbourg.fr</a>
Katia HAEGY	Conseillère pédagogique en LV Circonscription d'Illfurth À 50% (mardi et vendredi)	Illfurth : 03 89 68 05 75 <a href="mailto:katia.haegy@ac-strasbourg.fr">katia.haegy@ac-strasbourg.fr</a>
Christelle JURASZEK	Conseillère pédagogique en LV Circonscriptions de Colmar, Ingersheim et Wintzenheim	Colmar : 03 89 80 40 55 Ingersheim : 03 89 24 81 35 Wintzenheim : 03 89 24 81 35 <a href="mailto:christelle.juraszek@ac-strasbourg.fr">christelle.juraszek@ac-strasbourg.fr</a>
Hélène THIERRY	Conseillère pédagogique en LV Circonscriptions d'Andolsheim et Guebwiller	Andolsheim : 03 89 24 81 35 Guebwiller : 03 89 74 77 55 <a href="mailto:Helene.Hervieux@ac-strasbourg.fr">Helene.Hervieux@ac-strasbourg.fr</a>
Anne MOST	Conseillère pédagogique en LV Circonscriptions de Wittelsheim et Wittenheim	Wittelsheim : 03 89 55 62 53 Wittenheim : 03 89 57 59 07 <a href="mailto:anne-madeleine.meyer@ac-strasbourg.fr">anne-madeleine.meyer@ac-strasbourg.fr</a>
Charlène ZIMMERMANN	Conseillère pédagogique en LV Circonscriptions de Mulhouse I, II, III et Thann	Mulhouse 1-2-3 (dir.) 03 89 33 31 72 Thann (secr.) 03 89 37 74 54 <a href="mailto:anke.zimmermann@ac-strasbourg.fr">anke.zimmermann@ac-strasbourg.fr</a>
Véronique MOCK	Conseillère pédagogique en LV Circonscription de Riedisheim À 50% (lundi et jeudi)	Riedisheim : 03 89 33 34 70 Fax 03 89 33 34 76 <a href="mailto:Veronique.mock@ac-strasbourg.fr">Veronique.mock@ac-strasbourg.fr</a>



## Extrait de la Convention opérationnelle portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace

Période 2018-2022

### **4.1) L'enseignement renforcé de langue régionale dans le premier degré hors cursus bilingue (108 heures annuelles)**

Chaque école ou regroupement pédagogique intercommunal (R.P.I.) offre un enseignement renforcé en langue régionale dont la continuité est assurée de la maternelle jusqu'au C.M.2 pour tout élève qui n'est pas inscrit dans le cursus régional à parité horaire. Les deux principes fondamentaux de cette offre sont la régularité et la fréquence du temps d'enseignement en langue régionale.

De la maternelle à la fin de l'école élémentaire (C.M.2), la langue régionale est enseignée selon deux modalités :

- un enseignement de trois heures hebdomadaires réparties sur la semaine pour un volume annuel de 108 heures ; ou
- un enseignement d'une heure trente hebdomadaire pour un volume annuel de 54h ; complété par des projets en langue régionale (sur des périodes plus intensives) pour un volume annualisé de 54 heures inscrits au projet d'école (théâtre, musique, chant, danse, etc.). Des mesures d'accompagnement peuvent être sollicitées par les équipes pédagogiques dans le cadre de ces projets.

Le conseil école-collège veille à la continuité des apprentissages de la langue régionale sur l'ensemble du cycle 3. L'enseignement renforcé peut faire localement l'objet d'expérimentations visant à augmenter l'horaire hebdomadaire d'exposition à la langue régionale au-delà des 3 heures hebdomadaires et en-deçà des 12 heures hebdomadaires en fonction des ressources disponibles.

En maternelle tout comme à l'école élémentaire, l'enseignement renforcé de langue régionale s'appuie sur l'apprentissage de l'allemand standard et sur la pratique de ses variantes dialectales régionales.

Le niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues, visé en fin de cycle 3 (fin de la sixième) pour les élèves ayant suivi un enseignement renforcé de langue régionale, est A2 dans le maximum d'activités langagières (écouter et comprendre, réagir et dialoguer, parler en continu, lire et comprendre, écrire). Une attestation de parcours scolaire renforcé en langue régionale est délivrée à chaque élève en fin de C.M.2.